

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE



10^e Anniversaire - N° 20 (Novembre 2000)

DU REPOS AUX LOISIRS : LES TOULOUSAINS A BLAGNAC

AU TEMPS DES CALÈCHES ET DE LA MARCHE À PIED

« On suit pendant deux kilomètres une belle route qui longe la Garonne, puis on franchit le fleuve sur un pont suspendu d'une seule travée et bientôt après, on entre à Blagnac, village de 1683 habitants, situé sur la route de Grenade (R76) dans une situation pittoresque.

Pendant la belle saison, les Toulousains s'y rendent par milliers à l'occasion des fêtes ».

Ces quelques lignes empruntées au Bulletin municipal n°2 (1967) sont extraites d'un guide touristique publié en 1862.

La photographie d'un document précieux de cette époque est aussi parvenue jusqu'à nous. C'était une affichette de la ville, gravure en couleurs sur fond rouge placée dans les omnibus de la ville pour inciter les Toulousains à venir goûter aux charmes, et ils paraissaient riches et variés, de l'Établissement Barthès. Devant les larges porte-fenêtres du bâtiment parfaitement identifiables, des dames en robe longue et « en chapeau »¹ fastueux, des messieurs en redingote, haut de forme et cannes à pommeau d'argent déambulaient paisiblement avec leurs enfants riche-



Etablissement Barthès vers 1900 avec vue sur la Garonne. (Coll. R. Espanol)

ments vêtus. Des calèches amènent d'autres toulousains, eux aussi visiblement issus de la « haute société » de la ville.

Mais qui était donc l'heureux propriétaire ?

Les recensements de la population, établis en application des lois du 22 juillet 1791 et du 10 vendémiaire an IV et conservés aux archives municipales de Blagnac, nous livrent de précieux renseignements.

En 1846, Jean Ambroise Thiere, 31 ans, habite dans la maison familiale de sa femme, rue Saint Exupère. Il y exerce avec son beau-père la profession de menuisier.

En 1851, devenu propriétaire, ce dernier étant décédé, il est toujours menuisier, rue de la Foncouverte (autre nom de la rue Saint Exupère) mais il aura désormais un surnom, il est « dit Barthès »². En 1856 il est toujours menuisier et « cafetiste » ; en 1861, menuisier et cafetier. Enfin en 1866 et 1872, il n'est plus que « cafetier ».

D'autre part, le plan d'alignement de 1867 mentionne deux « Barthès, maître d'hôtel », l'un rue Saint Exupère, l'autre « Boulevard du nord » c'est-à-dire à l'angle des deux rues (rue Bacquié-Fonade et Boulevard Firmin Pons).

Ainsi, tout concorde, la gravure, les noms, les rues. L'établissement Barthès, l'actuel Monte Carlo existait déjà sous le Second Empire.

Bertrand Lavigne, dans son Histoire de Blagnac, signale qu'après le référendum de 1851 légitimant le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, la réaction fut « violente » à Blagnac, quoique limitée « à de basses tracasseries... on tint suspendue sur la tête du limonadier Barthès l'épée de Damoclès de la fermeture de son établissement parce que les républicains le fréquentaient ». On lui fit fermer son bal pendant près de trois années consécutives.

La légende blagnacaise rapporte qu'un certain Monsieur Thiere devenu cafetier aurait définitivement troqué son patronyme pour le sobriquet « Barthès », le rapprochement de « Cafe-Thiere » se prêtant à trop de plaisanteries... La légende n'a peut-être pas tout à fait tort !

Il y avait au moins deux autres cafés dans la commune. En 1872, Vincent Larroque est « cafetier, Rue de la Promenade » (vraisemblablement en face de Barthès). En 1881, Jean Saint-Aubin est aubergiste au « Café du Pont ». Joseph Talayre, 32 ans est aussi mentionné comme limonadier mais sans précision de domicile.

UNE INCURSION DANS LE LOINTAIN PASSÉ

« Depuis des temps immémoriaux » comme écrivaient souvent nos édiles dans les délibérations municipales, Blagnac semble avoir été apprécié de Toulousains à la recherche, peut-être, de temps perdu !

Déjà, à l'époque gallo-romaine, pour bien tenir son rang, il était judicieux d'aller jusqu'aux Arènes, bien loin de Toulouse et tout près de Blagnac pour assister aux jeux mais aussi « se faire voir ». Le comte Raymond possédait, si l'on en croit Roschach, « des pêcheries clayonnées dans son jardin de Blagnac ».

Notre revue a déjà largement évoqué le château édifié au XVII^e siècle par Jean d'Aldéguier et ses hôtes illustres, en particulier Joseph Gaspard de Maniban, premier Président du Parlement qui en avait fait en 1748 une vraie « résidence secondaire » ou le Général Compans venu y terminer sa vie après une carrière militaire bien mouvementée dans l'épopée napoléonienne.

Il est vrai que ce château, jusqu'à son acquisition par les religieuses cisterciennes en 1852, a presque toujours été un lieu de prestige, de repos, voire de « plaisirs » pour Toulousains possédant fortune et statut social conséquents.

DE L'EXCURSION A LA PROMENADE

Au début du XX^e siècle des brochures spécifiques vulgarisent la notion de tourisme signalant les lieux favorables et les moyens d'y accéder. Nous avons pu en consulter quatre.

- Le 1^{er} avril 1904, le « Bulletin trimestriel du Livret guide du Syndicat d'initiative de Toulouse et de la Haute-Garonne » propose aux « voyageurs » une excursion intéressante : Blagnac. Comment s'y rendre ? « Prendre une voiture aux stations de la Place du Capitole ou de la place Lafayette ». Cela suppose donc du temps libre, des moyens financiers appropriés pour effectuer ce



A.) PROMENADE AUX ENVIRONS IMMEDIATS

1^o Promenade à BLAGNAC (16 kil. de voiture)



On sort de Toulouse par les grands boulevards, le canal de Brienne, l'Embouchure (Ponts-Jumeaux), la route et le PONT DE BLAGNAC. Déjeuner à BLAGNAC (Hotel Barthès) [7]. Retour par SAINT-MICHEL-DU-TOUCH [9], le chemin des Arènes [11], le CHATEAU DE PURPAN [12], le Polygone d'Artillerie [13], rentrée à Toulouse par le faubourg Saint-Cyprien, le Pont-Neuf, la rue de Metz [15].

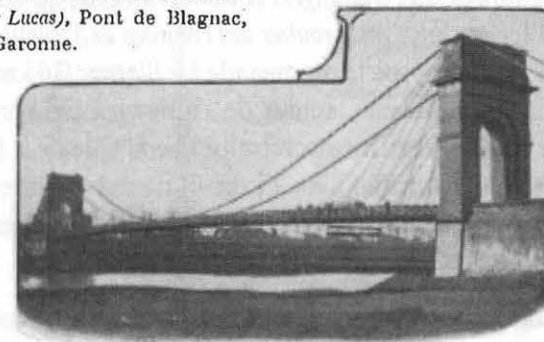
On peut faire cette promenade en omnibus (5 départs par jour de la place du Capitole, prochainement par le tramway de la place Esquirol ou par le tramway à vapeur, gare Roguet, faubourg S^t-Cyprien).

Curiosités : Bassin de l'Embouchure et Ponts-Jumeaux (beau relief par Lucas), Pont de Blagnac, joli point de vue sur la Garonne.

BLAGNAC. — Eglise du XIV^e siècle. Superbes bas-reliefs dans le cimetière (important à visiter), site pittoresque, beaux ramiers sur les berges du fleuve. Au retour : Ruines d'Arènes Romaines, restes peu importants d'un ancien théâtre en plein air, Château de Purpan, magnifique propriété et superbe édifice moderne.

Un bon marcheur peut faire cette promenade facilement à pied sans fatigue. Excellente route plate, recommandée aux cyclistes.

On peut également revenir (à pied), si le soleil n'est pas trop ardent, en suivant les berges du fleuve jusqu'aux Ponts-Jumeaux (tramways) et le Canal de Brienne.



Pont de Blagnac

Extrait du Guide Routier édité par Labouche en 1912



Le 2 mai 1895, Félix Debax étant maire, Laurent Laffont est jardinier au château Montplaisir.

périple proposé aux « étrangers et visiteurs » plus qu'aux citadins.

- En 1912, c'est le « Guide routier des environs de Toulouse, de la Région du Centre et des Pyrénées » qui propose la promenade à « Blagnac (16 km de voiture) ». Les références de Monsieur Labouche, auteur de l'ouvrage sont sérieuses : délégué du Touring Club de France, membre du club alpin, secrétaire de la Société de cyclo-tourisme « La Tortue ». La description de l'expédition est précise et détaillée avec un plan. L'omnibus existant depuis 1870 et le tramway à vapeur depuis 1903 sont signalés ainsi que la prochaine existence du tramway.

- Le guide suivant édité toujours par Labouche précise les horaires et les tarifs du tramway inauguré au printemps 1914 et signale le chemin de fer de Grenade.

- Enfin un guide édité par le Syndicat d'initiative signale le tramway n°66 (inauguré en 1921) ainsi que la présence du Polygone d'Artillerie et de l'Hôpital de Purpan en construction.

Ce dernier guide (peut-être même le précédent) a donc été édité après la guerre de 1914. Maintenant « la jolie promenade, très fréquentée en été... qui ne nécessite qu'une demi-journée » est proposée aux Toulousains eux-mêmes. Le tableau est alléchant, rendez-vous des pêcheurs, cafés, restaurants... tout y est !

IL Y A TOUJOURS DES CHÂTELAINS À BLAGNAC

Avant d'essayer de mieux connaître ces bienheureux citadins qui pouvaient ainsi apprécier le charme des rives de la Garonne il convient de signaler que d'autres « châteaux » en réalité belles demeures entourées de beaux parcs ont été édifiés dans notre commune par des Toulousains fortunés. Leur entretien nécessitait la présence de jardiniers, de régisseurs, de personnel domestique y demeurant avec leur famille. C'est Monsieur Ferradou, professeur à la faculté de droit qui fait construire vers 1850 le château du même nom devenu maison de convalescence pour prisonniers de guerre en 1945, aujourd'hui école privée.

Ce sont aussi, près du confluent du Touch, avec la Garonne, les châteaux de



Madame Filhol, propriétaire du domaine de Montplaisir, cueille des fleurs dans son jardin. Au premier plan, la petite fille du jardinier, à l'arrière plan, on aperçoit le visage de sa mère.

Montplaisir et de Layrac, aujourd'hui cités pavillonnaires après leur destruction lors des bombardements de 1944.

Ces domaines, transmis par héritage pendant plusieurs générations, étaient de véritables résidences secondaires pour ces Toulousains aisés, avocats, négociants, médecins, petits entrepreneurs qui venaient en été s'y délasser et rejoindre leur famille tout en appréciant, au long de l'année, les fruits, les fleurs, les légumes, les volailles qui en provenaient.

DU « DROIT À LA PARESSE » AU « DROIT AU LOISIR »

Au temps des châteaux de Ferradou et Montplaisir, au temps des premiers guides touristiques quels toulousains autres que des privilégiés disposant de temps de « *non travail* » pouvaient élire Blagnac comme lieu de plaisir ?

A cette époque lieu de travail et d'habitation étaient proches. Si les ouvriers de la multitude de métiers, menuisiers, tonneliers, maçons, couvreurs, commerçants, ouvriers du textile ou de la chaussure étaient disséminés dans les quartiers, d'autres lieux regroupaient certaines professions : cheminots autour de la gare, employés de l'Arsenal, de la Poudrerie près de leurs usines.

Mais partout la journée de travail était bien longue malgré quelques tentatives de légaliser sa réduction, en particulier pour les enfants. Les quelques moments de liberté suffisaient à peine à récupérer la force de travail et n'autorisaient pas de longs et coûteux déplacements.

Quand Paul Lafargue écrit en 1880 son pamphlet provocateur « Le droit à la paresse » il veut réveiller les consciences et dénoncer les dix heures quotidiennes de travail souvent dépassées, atteignant aisément 13 ou 14 heures, même pour les enfants de 10 ou 12 ans. Il a même l'audace lui, athée, emprisonné à Sainte-Pélagie pour son militantisme socialiste d'évoquer « *Jéhovah, le dieu barbu et rébarbatif (qui) donna à ses adorateurs le suprême exemple de la paresse idéale : après six jours de travail il se reposa pour l'éternité* ». Avec plus de réalisme il réclame plus simplement avec son parti et le mouvement ouvrier en train de se structurer, la réduction légale de la journée de travail à 8 heures et un jour de repos hebdomadaire.

En 1903, dans son célèbre « *Discours à la jeunesse* » Jean Jaurès, engagé lui aussi dans ce combat, s'adressant aux Lycéens d'Albi, enfants de la petite bourgeoisie locale, fait du « *temps libre* » aussi bien que du « *travail assuré* » les éléments indispensables à la dignité humaine dans une société moderne :

«*Qu'est-ce donc que la République ? C'est proclamer que les citoyens des grandes nations modernes obligées de suffire par un travail constant aux nécessités de la vie privée et domestique, auront cependant assez de temps et de liberté d'esprit pour s'occuper de la chose commune.*»

Mais c'est seulement le 23 avril 1919, bien après d'autres pays industrialisés comme l'Angleterre ou les USA et à la suite de Conventions internationales que la loi française instaurera la règle des trois huit (8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de temps libre).

Le dimanche, au moins en France, n'était pas absolument respecté. A Blagnac, c'est

le 16 mars 1919 que la délibération municipale mentionne la requête de la postière qui demande la suspension du 2^e courrier du Dimanche.

Un vieil antagonisme entre le clergé et l'état remontant à l'instauration du calendrier républicain et du décadi, faisait craindre la mise en cause de la laïcisation de l'état. La III^{ème} République s'était d'ailleurs empressée d'abroger en 1880 la loi napoléonienne de 1814 qui avait rétabli le Dimanche chômé. Elle y substituait un jour de repos hebdomadaire non précisé.

Peu à peu, à l'image de nos voisins britanniques sans toutefois en faire comme eux « *un jour mort* » le dimanche s'est généralisé et désacralisé. Apparaît la formule « *s'endimancher* ». On soigne le repas, on achète de la pâtisserie. Et on va peut-être se promener. Et pourquoi pas à Blagnac ?

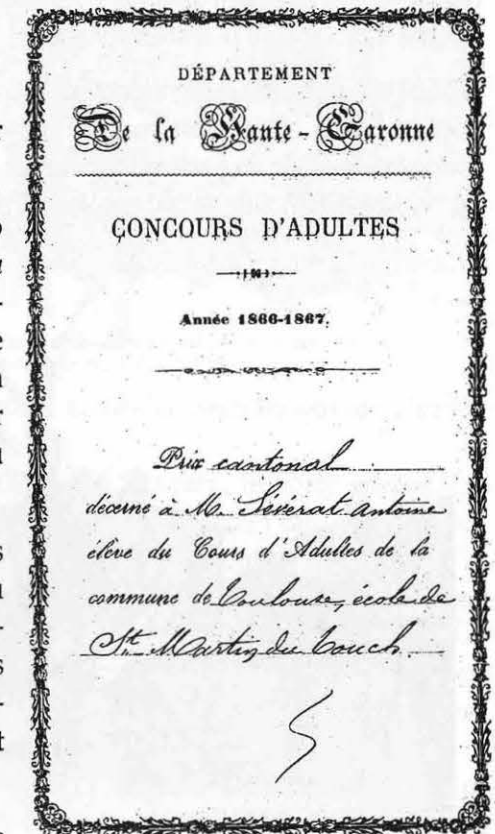
A LA RECHERCHE DE LOISIRS SAINS

Une ballade en famille, le dimanche, sur les bords de la Garonne !

C'est une réponse possible à beaucoup d'interrogations que se posaient à « *la belle époque* » des hygiénistes, des philosophes des philanthropes convaincus de la nécessité du repos mais doutant de la capacité des ouvriers à savoir utiliser leur temps libre autrement qu'en allant au cabaret, à « *l'Assommoir* ».

Des réponses diverses furent apportées avec plus ou moins de succès : Cours du soir pour adultes donnés par les instituteurs, Universités Populaires organisées par des chambres syndicales ou des organisations comme « *LE SILLON* » fondé et animé par Marc Sangnier.

Pour tous, même pour certains chefs d'entreprise, il était évident qu'une trop



Diplôme collé sur la page de garde
du livre offert au lauréat

grande fatigue rendait aléatoire la recherche d'un véritable loisir tout comme elle compromettait la santé et la qualité du travail fourni.

ENTRE LES DEUX GUERRES

La guerre de 1914 laisse beaucoup de cicatrices mais bien des habitudes vont être bouleversées.

L'allégement des horaires de travail avec le vote des trois huit, le besoin de la jeunesse d'oublier le cauchemar et de réapprendre à vivre, le développement des moyens de transport vont conduire les citadins à chercher de plus en plus à la campagne le délasserment, le plaisir, le loisir. Les guides touristiques déjà évoqués marquent cette évolution. De la voiture louée réservée aux riches voyageurs puis à l'omnibus, au tramway et à l'autobus, les trajets se sont singulièrement raccourcis et la marche à pied peu à peu abandonnée.

N'oublions pas cette autre merveille à deux roues « la petite reine ». Utilisée pour aller au travail ou à l'école, mais aussi pour le temps libre. Elle sera idéale pour la conquête du loisir, en particulier pour les jeunes.

La voiture automobile ne fait encore que de bien timides apparitions mais M. Maris

sollicite le placement d'un appareil distributeur d'essence sur la voie urbaine chez Barthès. Blagnac est un lieu presque parfait pour satisfaire ces nouvelles exigences.

PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES

Les édiles locaux suivent de très près cette évolution de leur ancienne communauté rurale. Elle leur pose de nombreux problèmes. L'entretien du Canalet, des ramiers, des voies d'accès, la salubrité publique sont évoqués fréquemment, certains élus désirant, plus fortement que d'autres, soigner l'image de leur village pour attirer les citadins.



Allons nous promener au bord de la Garonne. (Coll. R. Espanol)

En 1921, Monsieur Cornus obtient pour 5.000 F par an la location d'un terrain de 1.000 m² situé sur le bord de Canalet entre le pont de la République et celui de l'abattoir. Il a l'intention d'y installer une construction d'été où seront proposés des rafraîchissements, casse-croûte, dancings, concerts etc. Une vraie guinguette ! Monsieur Maris, propriétaire de l'établissement Barthès fait une demande analogue. Les élus l'acceptent et donnent pleins pouvoirs à Monsieur le Maire pour accueillir favorablement toute demande semblable.

Quand Madame Vve Fourtanier qui détient déjà un « café » désire ouvrir un bureau de tabac près du pont, sa demande examinée le 12 février 1924 est aussi très bien



LesToulousains viennent de descendre du tramway qui s'éloigne et se préparent à passer une agréable journée. (Coll. R. Espanol)

accueillie, ce lieu donnant « un passage constant de circulation aux étrangers » c'est-à-dire aux Toulousains, bien loin d'être « indésirables » !

PLAISIRS DE L'EAU

Il serait présomptueux d'imaginer que les pêcheurs à la ligne des Sept-Deniers, des Amidonniers ou de Casselardit aient tenu compte des limites communales pour satisfaire leur passion. Rive droite rive gauche qu'importe ! L'essentiel, ce sont les bons coins. La « *muraillette* » semble avoir été de ceux-là bien que les avis divergent quant à sa localisation. Était-elle à l'entrée du Canalet ou aux abords de l'île de Pecette ?

Qu'ils soient amateurs de pêche ou de natation les Toulousains amoureux de Garonne n'avaient nul besoin de transports en commun. Les jambes ou le vélo leur suffisaient.

LA PROMENADE DES CAFES

Deux cafés au moins existaient dans le village, plutôt destinés à la clientèle locale, et qui plus tard seront exploités par Paneboeuf et Bertrand. Plus éloignés du centre il y avait le « Café du Pont » et celui de Mme Vve Fourtanier (plus tard « *Le pavillon*



La promenade des Cafés : à droite, au premier plan le café restaurant de Madame Sempé qui n'a encore qu'une seule terrasse. (Coll. R. Espanol)



Monsieur et Madame Vergé devant leur établissement, à l'issue d'un banquet. Les boulistes ont l'air satisfaits. (Coll. Vergé)

bleu ». Au confluent du Touch le « *Deauville* » accueillera secrètement une clientèle plus discrète.

Mais c'est au centre de Blagnac qu'allaient la plupart des promeneurs. Les dimanches d'été, c'était la fête sur le boulevard et au bord de l'eau. Dès leur descente du tramway devant l'église tout ce monde était attiré par « Garonne ». S'ils arrivaient le matin ils pouvaient déjeuner chez Barthès (dixit le guide) mais aussi dans les autres restaurants qui ne tardèrent pas à s'installer ou bien encore pique-niquer à l'ombre des peupliers, ce qu'ils étaient très nombreux à faire, les Ramiers étant plus étendus qu'aujourd'hui, sans terrains de sport, piscine ou station de traitement des eaux.

L'après-midi des bandes joyeuses de garçons et filles accouraient de Blagnac, de Toulouse, des communes voisines pour le bal qui a laissé des traces dans bien des mémoires. La grande salle Barthès accueillait aussi bien les danseurs du dimanche que les séances de cinéma ou les réunions électorales.

Sur le boulevard Firmin Pons, bientôt surnommé « la Promenade des Cafés » deux nouveaux établissements s'étaient installés. Le café-restaurant « Chez Canal » du nom du propriétaire, en face de chez Barthès et une auberge tenue par Madame Sempé.

Vers 1930, Monsieur Canal, son fils ne désirant pas lui succéder, loue son établissement à Monsieur Vergé. Les affaires marchent bien. La propriétaire de l'auberge voisine cessant peu à peu son activité (pour conserver sa licence elle n'ouvrait plus qu'un jour par an, confiant sa maison à de joyeux lurons) Monsieur Vergé achète son bâtiment à l'expiration du bail souscrit avec Canal. Il y fait des réparations, aménageant une seconde terrasse créant « l'Hôtel des terrasses ». Il n'obtiendra jamais la licence nécessaire pour ouvrir un « café », les boissons alcoolisées seront réservées aux clients du restaurant.

LES ANNÉES DE GLOIRE

Barthès, Canal, les Terrasses, travaillaient tous les jours et toute l'année, accueillant très souvent des noces ou des banquets.

Le dimanche était le jour faste en particulier la fête locale de septembre et surtout



Quelques années plus tard, Monsieur Vergé a fait édifier une seconde terrasse. (Coll. Vergé)

Pâques où était présentée par Monsieur Vergé lui-même l'omelette flambée au rhum. Ce jour-là, les joyeux lurons cités plus haut mettaient « le canotier ».

LES GOUJONS BLAGNACAIS, LES GOUJONS DE VERGÉ

Une autre spécialité était : la friture de goujons. Recette bien simple en apparence : goujons très frais, étripés, trempés dans du lait, roulés dans la farine enfin plongés dans l'huile très chaude, dorés à point, servis chauds. Très simple, mais ni « La Bure » surnom d'un célèbre blagnacais, mi-pêcheur, mi-braconnier ni son homologue « Kiki le passeur » ne sont de ce monde pour procurer en abondance goujons et ablettes. Ils auraient d'ailleurs bien du mal à les trouver dans notre Garonne de l'an 2000. Les clients amateurs, souvent de passage à Toulouse, célébrités parisiennes du spectacle ou de la politique ont eux aussi disparu.

Ces trois établissements existent toujours. Barthès après s'être appelé « le café Gouin » est maintenant « le Monte-Carlo - Chez Maxime » (chez Max !). Le Pub et le Bistrot gourmand ont remplacé « Chez Canal ». Quant à « l'Hôtel des terrasses » il a toujours ses terrasses mais c'est « l'Arlequin ».

Bientôt les « vrais loisirs » et les « congés payés »... avant la tourmente

La guerre de 1914 s'éloigne mais dans les délibérations municipales des années 30 la gravité des problèmes politiques concernant la France et les pays voisins apparaît très fortement. Encouragés par l'instauration du fascisme en Italie, du nazisme en Allemagne, leurs partisans lancent en 1934 une attaque contre la Chambre des Députés, tentative repoussée de coup d'état... Mais la riposte a lieu. La France va connaître une « embellie » et ce sera le vrai avènement des loisirs avant le déchaînement de la tourmente.

Jeannette Weidknet
Sera continué

Bibliographie

- Roschach (E.) La conquête d'Albigeois. Edit. Paul Ollendorff Paris 1890
- Lafargue (Paul) Le droit à la paresse. Petite collection Maspéro 1970
- Caceres (Begigno) Histoire de l'Education populaire. Ed. Seuil 1964
- Corbin (Alain) L'avènement des loisirs. Ed. Aubier 1995
- Lavigne (M. B.) Histoire de Blagnac. Eché réédition 1978

Sources

Archives départementales de la Haute-Garonne

Archives municipales de Blagnac

- Recensements 1 F 2, 1 F 1

- Registres des délibérations, 1 D 28, 1 D 29, 1 D 30

Bulletins du syndicat d'initiative de Toulouse (Fonds Caussat)

Guides routiers. Edition Labouche frères (Fonds Caussat)

Bulletin officiel municipal n°2 Blagnac, 4^e trimestre 1967

Documents et souvenirs personnels

Divers sujets évoqués dans cet article ont déjà été plus longuement traités dans notre revue

«Blagnac, questions d'histoire» numéros 2 - 3 - 6 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 16 - 18 - 19

Que soient remerciés vivement tous ceux qui ont bien voulu évoquer leurs souvenirs en particulier Monsieur Moncamp et Monsieur Paul Vergé, fils du propriétaire de l'Hôtel des Terrasses qui m'a confié de précieux renseignements.

¹ Les «dames» avaient le privilège d'être «en chapeau» les autres femmes sortaient «en cheveux» ou «en fichu».

² Barthès : lieu planté de broussailles, de genêts.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA VINAIGRERIE DESSAUX, ANNEE 1880. (EXTRAITS)

2/ Notre firme ayant considérablement réduit les horaires de travail, les employés n'auront plus à être présents que de sept heures du matin à six heures du soir, et ce, les jours de semaine seulement.

10/ Maintenant les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11h30 et midi, mais en aucun cas le travail ne devra cesser durant ce temps.

Les propriétaires reconnaissent et acceptent la générosité des nouvelles lois du Travail mais attendent du personnel un accroissement considérable du rendement en compensation de ces conditions presque utopiques.

**Nous sommes encore bien loin des 8 h par jour,
de la semaine de 40 h puis 39 h... et de 35 h !**

C'EST DIMANCHE. IL EST INTERDIT DE NE RIEN FAIRE

Ce jourdhuy dix huitième messidor l'an deux de la République française une et indivisible dans le lieu de Blagnac vers midy.

Nous Jean Miquel jeune officier municipal en permanence et revêtu de mon écharpe me suis rendu dans des différents cabarets de mon arrondissement en exécution de l'arrêté du représentant du peuple et dans la maison du Citoyen pierre moncassin aubergiste afin de prendre note des citoyens qui employent les jours des cydevant Dimanche oisifs et sans rien faire. Nous nous serions rendus dans la chambre qui est au bout du degré de la dite maison dans laquelle aurions trouvé cinq citoyens qui étaient à faire son repas les aurions requis au nom de la loi de nous vouloir nous exhiber leurs ordres et permission qu'ils avaient eu pour venir dans le lieu comme ayant été reconnu nôtre point habitant leur aurions demandé leur nom profession et demeure lesquels ont répondu s'appeler philippe germain Brigadier du 26e régiment de cavalerie et Charles Duru aussy Brigadier dans le même corps plus le citoyen pierre juillen aussy Brigadier dans le dit corps Et le citoyen René Guierse aussy encore Brigadier et le Citoyen philippe Bar cavallier aussy dans le dit Corps auxquels leur avons demandé de nouveau leur ordre nous ont répondu ne croyant pas avoir besoin des ordres comme venant souvent dans le lieu et que cela faisait que dans ce moment nen était point nanti et nous susdit officier municipal accompagné d'antoinne Commaille et francois higounenc grenadier de notre garde nationale aurions requis les susdit devouloir se rendre avec nous lesquels se son rendus volontairement et sans aucune rezistance que nous avons consigné dans notre Corps de garde jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonne et requis ensuite notre secretaire greffier de nous en dresser le présent procès verbal fait en présence des susdits et dans la maison du sus dit aubergiste le dit an et jour que dessus

Miquel off mpal

Archives municipales de Blagnac. Registre des délibérations 1 D 10
18 Messidor An II : 6 juillet 1794

Le calendrier révolutionnaire avait institué la semaine de 10 jours se terminant par le «décadi» (jour de repos) et supprimé le Dimanche qui devenait le jour du travail.